

REHABILITATION DE LA CITE UNIVERSITAIRE DIJON (21) – Résidence Beaune et Bourgogne



© A&B Architectes

Maîtrise d'ouvrage CROUS DE DIJON

Architecte A&B Architectes

Missions Scoping Ingénierie et conseil tous corps d'état, et suivi de chantier + OPC

Autres membres du groupement AMPLITUDE CONSEIL (Acousticien)

Études de 2024 à 2025

Livraison en 2027

Surface (SHAB) de 6 200 m²

Nombre de logements 341

Coût travaux 11.5 M€ HT

Performances énergétiques et environnementales :

- Niveau du Label BBC Effinergie Rénovation de 2021
- Niveau Energétique Cep projet < Cep ref – 40%
- Respect des règles EFFILOGIS
- Respect de l'étiquette énergétique B
- Respect des écoconditions applicables pour la rénovation de Bâtiments (Dispositif FEDER)
- Respect du Niveau du label Bâtiment biosourcé niveau 3 (36kg/m²)

SPECIFICATIONS

Restructuration lourde des deux résidences étudiantes (Beaune en R+4 et Bourgogne en R+2), de la salle événementielle et des 2 logements de fonction. Les 341 logements sont transformés en 164 studettes sur la Résidence Beaune et 28 studettes sur la Résidence Bourgogne

Travaux envisagés :

- Reconfiguration des chambres des 2 résidences : mutualisation de 2 chambres existantes pour création d'une studette
- Dépose de la façade existante et la mise en place d'une Façade **Ossature Bois isolée par laine de Bois** pour la Résidence Beaune
- ITE de la Résidence Bourgogne avec l'utilisation de **matériaux biosourcés** comme la **laine de bois**
- Remplacement de toutes les menuiseries extérieures PVC par des Menuiseries Bois
- Reprise complète des installations techniques CVC et Electricité
- Retrait de l'amiante sur l'entièreté du site

EXPERTISES



Thermique



Structure



SSI



**Dépollution
Déconstruction**



**Économie /
Gestion de projet**



Électricité



Fluides



Environnement